

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DU RHONE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2597

Gratuités partielles de frais de location de salles de spectacle et/ou de frais de captation audiovisuelle accordées aux associations et organismes suivants : Mairie du 3e arrondissement - Mairie du 5e arrondissement - Fondation pour l'Université de Lyon : Journées de l'Economie - Montant total des exonérations : 11 514,17 euros HT

Direction centrale de l'Immobilier

Rapporteur : Mme GAY Nicole

SEANCE DU 16 DÉCEMBRE 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 20 DECEMBRE 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 5 DECEMBRE 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 20 DECEMBRE 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 27 DECEMBRE 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME.

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. BERNARD (pouvoir à M. COULON), Mme FONDEUR (Pouvoir à Mme PALOMINO) M. HAVARD (pouvoir à M. GUILLAND), M. PHILIP (M. MALESKI), M. TETE (pouvoir à Mme BAUME)

ABSENTS NON EXCUSES : M. BRAILLARD, M. ROYER

2016/2597 - GRATUITES PARTIELLES DE FRAIS DE LOCATION DE SALLES DE SPECTACLE ET/OU DE FRAIS DE CAPTATION AUDIOVISUELLE ACCORDEES AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES SUIVANTS : MAIRIE DU 3E ARRONDISSEMENT - MAIRIE DU 5E ARRONDISSEMENT - FONDATION POUR L'UNIVERSITE DE LYON : JOURNEES DE L'ECONOMIE - MONTANT TOTAL DES EXONERATIONS : 11 514,17 EUROS HT (DIRECTION CENTRALE DE L'IMMOBILIER)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 17 novembre 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

- **Un spectacle gratuit a été organisé par la Mairie du 3^e** à destination des séniors de l'arrondissement, le 12 octobre 2016, à la salle Albert Thomas, dans le cadre de la manifestation annuelle, la Semaine Bleue.

Les frais de location sans exonération se sont élevés à 2 794,00 €HT.

- **Une soirée a été organisée par la Mairie du 5^e** à destination **des nouveaux arrivants dans l'arrondissement**, le 20 octobre 2016, à la salle Molière.

Les frais de location sans exonération se sont élevés à 570,00 €HT.

- **La Fondation Pour l'Université de Lyon** : 210 avenue Jean Jaurès – 69007 Lyon, est reconnue comme établissement d'utilité publique.

Elle a organisé les 8, 9 et 10 novembre 2016 à Lyon, les traditionnelles Journées de l'Economie, manifestation destinée à promouvoir et démocratiser la science économique par le rapprochement et la confrontation de l'ensemble des acteurs du monde économique. Cette manifestation présente un intérêt local, puisqu'elle fait chaque année de Lyon, le pôle français de la discipline économique durant trois jours.

Dans ce cadre elle a réservé pour des conférences les salles Albert Thomas, Rameau et Molière (des captations audiovisuelles ayant été réalisées dans ces deux dernières salles).

Les frais sans exonération se sont élevés à :

- pour la salle Albert Thomas : 6 495,00 €HT ;
- pour la salle Rameau : 4 265,00 €HT (captations audiovisuelles incluses) ;
- pour la salle Molière : 2 260,00 €HT (captations audiovisuelles incluses).

Montant total des frais sans exonération : 13 020,00 €HT.

Ouï l'avis de la commission Immobilier, Bâtiments ;

DELIBERE

1- **Pour le spectacle organisé par la Mairie du 3^e arrondissement** à destination des séniors, il est prévu une exemption totale des frais liés à la location de la salle Albert Thomas le 12 octobre 2016, soit un montant de 2 794,00 €HT.

2- **Pour la soirée organisée par la Mairie du 5^e arrondissement** à destination des nouveaux arrivants dans l'arrondissement, il est prévu une exemption totale des frais liés à la location de la salle Molière le 20 octobre 2016, soit un montant de 570,00 €HT.

3- **La Fondation pour l'Université de Lyon** est exemptée partiellement des frais liés à la location de la salle Albert Thomas les 8 et 9 novembre 2016, soit un montant de 4 956,17 €HT. Les arrhes versées seront conservées par la Ville.

4- **La Fondation pour l'Université de Lyon** est exemptée partiellement des frais liés à la location de la salle Rameau les 8, 9 et 10 novembre 2016 et à la captation audiovisuelle (inclus), soit un montant de 2 161,50 €HT. Les arrhes versées seront conservées par la Ville.

5- **La Fondation pour l'Université de Lyon** est exemptée partiellement des frais liés à la location de la salle Molière les 8, 9 et 10 novembre 2016 et à la captation audiovisuelle (inclus), soit un montant de 1 032,50 €HT. Les arrhes versées seront conservées par la Ville.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Nicole GAY